ARRETE N° 1 0 9 /PM/CAB DU 3 1 DEC 2019

portant nomination du Coordonnateur de l'Unité Opérationnelle de Gestion du Projet Lac Monoun

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNMENT,

Vu la Constitution;

- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2019/001 du 4 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n° 055/CAB/PM du 03 juillet 2019 portant création, organisation et fonctionnement du Projet Lac Monoun,

 SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

ARRETE:

COPIE CERTIFIE CONFORME

ET DES REQUÊTES

<u>Article 1^{er}.</u> Monsieur MOUNCHEROU Oumar Farouk est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Coordonnateur de l'Unité Opérationnelle de Gestion du Projet Lac Monoun.

<u>Article 2</u> – L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3</u> – Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 3 1 DEC 2019

LE PRÉMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Joseph DION NGUTE